



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 5 mai 2026 à 19h, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Yvon Blanchard	Maire
Monsieur Serge Roberge	Conseiller Siège 1
Madame Sylviane Lalancette	Conseillère Siège 2
Madame Andrée Poirier	Conseillère Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Étienne Clément	Conseiller Siège 5
Madame Chantal Danis	Conseillère Siège 6

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

Minute de silence :

« Monsieur le maire demande une minute de silence pour le décès de monsieur Gérald Monette, au nom du Conseil, il offre les condoléances à la famille. »

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

0.1 Adoption de l'ordre du jour

0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026

100 Administration générale

100.1 Demande d'accès – Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA)

100.2 Avis de motion – Règlement 2026-122 établissant les modalités de paiement des droits de mutation immobilière en plusieurs versements

100.3 Autorisation de dépense - Congrès de la Fédération québécoise des municipalités

100.4 Appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – 2026-R-AG097 Dénonciation des coupures d'effectifs en protection de la faune et demande de maintien du bureau de Maniwaki

100.5 Appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – 2026-R-AG098 Dénonciation des coupures d'effectifs à l'Unité de gestion de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga et demande de rétablissement des ressources en région

100.6 Appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – 2026-R-AG099 Demande de maintien et de rétablissement d'une présence locale au sein de l'Équipe mixte d'intervention policière et intervenants communautaires (ÉMIPIC)

100.7 Appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – 2026-R-AG100 Dénonciation du déplacement du poste en périnatalité du CLSC de Maniwaki et demande de rétablissement des services infirmiers de proximité



100.8 Appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – 2026-R-AG101 Appui au projet de Centre de valorisation du bois et de la biomasse (CVB) de la Haute-Gatineau

100.9 Appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – 2026-R-AG111 Demande au MELCCFP visant la réouverture de la pisciculture du réservoir Baskatong

200 Ressources financières

200.1 Liste des déboursés et des comptes à payer du mois d’avril 2026

200.2 Dépôt des rapports financiers (balance de vérification)

300 Ressources humaines

300.1 Embauche d’un journalier saisonnier

400 Ressources matérielles et immobilières

400.1 Lancement d’un processus d’appel d’offres sur invitation – Travaux Presbytère

500 Sécurité publique

500.1 Autorisation de dépense – Scies à chaîne

600 Réseau routier, transport

600.1 Autorisation de dépense – Travaux sur le chemin de la Traverse de Bouchette

600.2 Autorisation de signature – Entente pour le balayage du chemin Blue Sea Nord et de la rue Principale (Ministère transports Québec)

700 Gestion du territoire

700.1 Autorisation de dépense – Service d’ingénierie Barrage Lafontaine

800 Service à la collectivité

800.1 Autorisation de dépense – L’Arbre du village

800.2 Proclamation du mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques

800.3 Autorisation de dépense – Cotisation 20206 Loisir sport Outaouais

800.4 Présentation d’un projet - Programme d’aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

900 Varia

900.1 Achat d’abat poussière

1000 Correspondance et rapport de comité

1100 Période de questions

1200 Fermeture de la séance

2026-05-120

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que la séance ordinaire de ce 5 mai 2026 soit ouverte à 19h00 en présence de 7 contribuables.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-05-121

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 5 mai 2026 soit adopté avec l'ajout du point 900.1 Achat d'abat poussière, tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-05-122

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026

Il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le conseiller Étienne Clément fait rapport du comité d'administration et gestion financière.

2026-05-123

DEMANDE D'ACCÈS – GESTION DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES ARCHIVES (GALA)

Considérant qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Considérant qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4^o à 7^o de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Considérant que la municipalité de Blue Sea est un organisme public visé a aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe de cette loi ;

Considérant que la municipalité de Blue Sea désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

Considérant que la municipalité de Blue Sea n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et unanimement résolu :

D'autoriser madame la directrice générale Julie Thérien à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la municipalité de Blue Sea.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

2026-05-124

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-122 ÉTABLISSANT LES MODALITÉS DE PAIEMENT DES DROITS DE MUTATION IMMOBILIÈRE EN PLUSIEURS VERSEMENTS

Monsieur le conseiller Étienne Clément, donne un avis de motion et dépose le projet de règlement no 2026-122 « Règlement établissant les modalités de paiement des droits de mutation immobilière en plusieurs versements ».

Le projet de règlement a été remis à tous les membres du conseil, lors du dépôt de l'avis de motion, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.

2026-05-125

AUTORISATION DE DÉPENSE – CONGRÈS 2026 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Considérant que le congrès de la Fédération québécoise des municipalités du Québec se tiendra du 24 au 26 septembre 2026;

Considérant que la municipalité désire autoriser la participation de deux élus;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et résolu :

Que le conseil municipal autorise une dépense au montant de 2 000,00 \$ pour l'inscription de deux élus au congrès 2026.

Que les frais de subsistances soient assumés par la municipalité.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-05-126

APPUI À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – 2026-R-AG097 DÉNONCIATION DES COUPURES D'EFFECTIFS EN PROTECTION DE LA FAUNE ET DEMANDE DE MAINTIEN DU BUREAU DE MANIWAKI

Considérant la réception de la résolution 2026-R-AG097 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant les dénonciations de coupures d'effectifs en protection de la Faune et demande de maintien du bureau de Maniwaki;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution 2026-R-AG097 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-05-127

APPUI À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – 2026-R-AG098 DÉNONCIATION DES COUPURES D'EFFECTIFS À L'UNITÉ DE GESTION DE LA HAUTE-GATINEAU-ET-DU-CABONGA ET DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DES RESSOURCES EN RÉGION

Considérant la réception de la résolution 2026-R-AG098 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant les dénonciations de coupures d'effectifs à l'unité de gestion de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga et demande de rétablissement des ressources en région;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution 2026-R-AG098 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2026-05-128

APPUI À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – 2026-R-AG099 DEMANDE DE MAINTIEN ET DE RÉTABLISSEMENT D’UNE PRÉSENCE LOCALE AU SEIN DE L’ÉQUIPE MIXTE D’INTERVENTION POLICIÈRE ET INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES (ÉMIPIC)

Considérant la réception de la résolution 2026-R-AG099 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant une demande de maintien et de rétablissement d’une présence locale au sein de l’Équipe mixte d’intervention policière et intervenants communautaires (ÉMIPIC);

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution 2026-R-AG099 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu’une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-05-129

APPUI À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – 2026-R-AG100 DÉNONCIATION DU DÉPLACEMENT DU POSTE EN PÉRINATALITÉ DU CLSC DE MANIWAKI ET DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DES SERVICES INFIRMIERS DE PROXIMITÉ

Considérant la réception de la résolution 2026-R-AG100 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant une dénonciation du déplacement du poste en périnatalité du CLSC de Maniwaki et demande de rétablissement des services infirmiers de proximité;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution 2026-R-AG100 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu’une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Madame la conseillère Andrée Poirier informe qu'il y aura de plus en plus de résolution portant sur les mêmes sujets avec les services qui sont transférés dans le centre urbain.

2026-05-130

APPUI À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – 2026-R-AG101 APPUI AU PROJET DE CENTRE DE VALORISATION DU BOIS ET DE LA BIOMASSE (CVB) DE LA HAUTE-GATINEAU

Considérant la réception de la résolution 2026-R-AG101 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant un appui au projet de Centre de valorisation du bois et de la biomasse (CVB) de la Haute-Gatineau;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et unaniment résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution 2026-R-AG101 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

2026-05-131

APPUI À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – 2026-R-AG111 DEMANDE AU MELCCFP VISANT LA RÉOUVERTURE DE LA PISCICULTURE DU RÉSERVOIR BASKATONG

Considérant la réception de la résolution 2026-R-AG111 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant une demande au MELCCFP visant la réouverture de la pisciculture du réservoir Baskatong;

Considérant que les élus de la municipalité de Blue Sea sont en accord avec cette résolution;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution 2026-R-AG111 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



200 RESSOURCES FINANCIÈRES

2026-05-132

ADOPTION DES SALAIRES, LISTE SÉLECTIVE DES CHÈQUES ET LES PRÉLÈVEMENTS PAYÉS EN AVRIL 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

Que les déboursés d'avril 2026 soient adoptés, à savoir :

Comptes payés et prélèvement (incluant remises)	329 397,95 \$
Remises mensuelles	Remises provinciales : 10 794,76 \$ Remises fédérales : 3 678,50\$ RREMQ AON : 2 913,36 \$ CARRA : 0 \$
Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses	38 834,13 \$
Chèque annulé	0

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 30 avril 2026.

300 RESSOURCES HUMAINES

2026-05-133

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER SAISONNIER

Considérant qu'un poste de journalier saisonnier était affiché;

Considérant que trois candidats ont été rencontrés pour ledit poste;

Considérant les recommandations faites pour pourvoir le poste;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

De procéder à l'embauche de monsieur Nicola Deshautels à titre de journalier saisonnier en date du 11 mai 2026.

Que les conditions de travail soient celles édictées dans le document de la municipalité à cet effet.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

400 RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES

2026-05-134

LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – TRAVAUX DE RÉNOVATION AU PRESBYTÈRE DE BLUE SEA

Considérant que la galerie de l'entrée avant du presbytère présente de signes de détérioration importants;

Considérant que son état actuel est jugé non sécuritaire pour les usagers;

Considérant que la sécurité des personnes fréquentant les installations constitue une priorité pour la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

D'autoriser madame la directrice générale, Julie Thérien, à lancer le processus d'appel d'offres sur invitation auprès de trois entrepreneurs pour la reconstruction des galeries avant.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

500 SÉCURITÉ PUBLIQUE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le conseiller Gérard Lacaille fait rapport du comité des services d'urgence et travaux publics.

2026-05-135

AUTORISATION DE DÉPENSE – SCIES À CHAÎNE

Considérant que les départements des travaux publics et service incendie ont besoin d'acquérir de l'équipement;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 3 296,91 \$ plus les taxes applicables pour l'achat de trois scies à chaîne.

Que la dépense soit imputée aux deux postes budgétaires attribués par le département des finances.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

600 RÉSEAU ROUTIER, TRANSPORT

2026-05-136

AUTORISATION DE DÉPENSE – TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA TRAVERSE DE BOUCHETTE

Considérant que des travaux sont nécessaires sur le chemin de la Traverse de Bouchette;

Considérant que nous avons reçu une soumission pour effectuer les travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 6 800,00 \$ plus les taxes applicables à Carrière Clément Tremblay et fils pour effectuer les travaux.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire attribué par le département des finances.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-05-137

AUTORISATION DE SIGNATURE D'ENTENTE – BALAYAGE DU CHEMIN DE BLUE SEA NORD ET DE LA RUE PRINCIPALE

Considérant que le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) est responsable du balayage du sable épandu sur la rue Principale et le chemin Blue Sea Nord durant l'hiver;

Considérant que le balayage de ce sable par le MTMD se fait tard dans la saison estivale et qu'il s'agit d'une question de sécurité et salubrité sur ces deux axes principaux dans le village de Blue Sea;

Considérant que le MTMD a envoyé une proposition afin que la Municipalité de Blue Sea prenne en charge le balayage;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu:

Que la Municipalité de Blue Sea accepte de signer une entente avec le MTMD pour que ce service soit offert par la municipalité.

Que monsieur le maire Yvon Blanchard et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

700 GESTION DU TERRITOIRE

2026-05-138

AUTORISATION DE DÉPENSE – SERVICE D'INGÉNIERIE BARRAGE LAFONTAINE

Considérant qu'une d'une étude hydrologique/hydraulique et d'un rapport d'avant-projet pour la réfection du barrage Lafontaine;

Considérant que la municipalité a reçu une offre de services;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et unaniment résolu :

Que la Municipalité de Blue Sea accepte l'offre de services de la firme QDI au montant de 63 163,12 \$ plus les taxes applicables.

Que monsieur le maire Yvon Blanchard et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Que cette dépense soit imputée au département attribué par le département des finances.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

800 SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Madame la conseillère Andrée Poirier fait rapport du comité des loisirs et de la culture.

2026-05-139

AUTORISATION DE DÉPENSE – L'ARBRE DU VILLAGE

Considérant que la municipalité désire offrir gratuitement une activité aux citoyens de Blue Sea;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette, appuyée de madame la conseillère Chantal Danis et résolu :

D'autoriser un paiement de 1 000\$ plus les taxes applicables afin de payer l'activité L'Arbre du village et que celle-ci soit offerte gratuitement à ses citoyens.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2026-05-140

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Considérant que la sclérose en plaques est une maladie chronique, souvent invalidante, qui touche le système nerveux central et affecte plusieurs milliers de personnes au monde;

Considérant que cette maladie se manifeste de manière imprévisible et peut entraîner des limitations physiques, cognitives et émotionnelles importantes;

Considérant que la sensibilisation du public est essentielle pour mieux faire connaître la sclérose en plaques, favoriser le soutien aux personnes atteintes et encourager la recherche;

Considérant que le 30 mai est la Journée internationale de la sclérose en plaques;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et unanimement résolu :

De proclamer le 30 mai Journée internationale de la sclérose en plaques et de souligner cette journée en tant que telle.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

2026-05-141

AUTORISATION DE PAIEMENT – COTISATION 2026 LOISIR SPORT OUTAOUAIS

Considérant que la municipalité a reçu la facture pour la cotisation 2026 de Loisir Sport Outaouais;

Considérant que la majorité des heures d'accompagnement sont gratuites et que la majorité des formations sont offertes à 25% de rabais pour les membres;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

D'autoriser un paiement de 127,05 \$ plus les taxes applicables à Loisir Sport Outaouais pour l'adhésion 2026.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-05-142

PRÉSENTATION D'UN PROJET – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA)

Considérant que la municipalité de Blue Sea autorise la présentation du projet de *Mise à niveau de la tour d'observation du Mont Morissette* au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;



Considérant que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Blue Sea à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette, appuyée de madame la conseillère Chantal Danis et unanimement résolu,

Que la Municipalité de Blue Sea désigne monsieur le maire Yvon Blanchard et/ou madame la directrice générale Julie Thérien, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

900 VARIA

2026-05-143

ACHAT D'ABAT POUSSIÈRE POUR LA SAISON 2026

Considérant que la municipalité de Blue Sea a reçu une demande pour de l'abat poussière;

Considérant que la Municipalité de Blue Sea désire acheter de l'abat poussière afin de répondre aux demandes des citoyens en périodes estivale;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu,

D'autoriser une dépense de 10 000 \$ pour procéder à l'achat d'abat poussière pour la saison 2026.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 320 521.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Selon l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2026 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Il n'y a aucun point pour les départements suivants :

900 Correspondance

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

La période de questions se tient de 19h34 à 19h42.

2026-05-144

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu que la séance soit levée à 19h42.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Yvon Blanchard

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :

Je, Yvon Blanchard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Yvon Blanchard
Maire